

NUMERO 12

NOVEMBRE 2003

INSTITUT D'ÉMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Note expresse – www.iedom.fr

Les changeurs manuels sont des personnes physiques ou morales, autres que les établissements de crédit, qui font profession habituelle d'échanger immédiatement des billets ou monnaies libellés en devises différentes, ou d'échanger des espèces contre un règlement par un autre moyen de paiement libellé en devise différente. Ils peuvent également remettre des euros en espèces en contrepartie de chèques de voyage libellés en euros.

L'objet de la présente note est, après avoir rappelé les points essentiels de la réglementation en vigueur, de tracer un panorama de l'activité du change manuel en Guyane et d'évaluer quel a été l'impact du passage à l'euro fiduciaire sur l'activité du secteur.

1- La réglementation relative aux changeurs

Du fait de leur agrément, les banques ont compétence pour effectuer des opérations de change manuel. Néanmoins, la profession spécifique de changeur suppose une procédure déclarative plus légère mais les contrôles restent très rigoureux.

En amont de l'activité

Conformément au règlement n°91-11 du 1^{er} juillet 1991, modifié par les règlements n°96-11 du 26 juillet 1996, n°96-12 du 20 décembre 1996 et n°2000-10 du 8 décembre 2000, et à l'instruction n°1-97 du 5 juin 1997 :

- ✓ Une déclaration d'activité, énonçant l'intention d'exercer l'activité de changeur manuel, doit être adressée à l'IEDOM. Cette déclaration doit comporter un certain nombre de renseignements permettant d'identifier la personne physique ou morale [les noms, dénomination ou raison sociale du changeur manuel, le numéro SIREN, l'adresse, et le numéro de téléphone du domicile ou du siège social ainsi que ceux du (ou des) lieu(x) d'exploitation ; elle doit faire également mention du nom du (ou des) dirigeant(s) lorsqu'il s'agit d'une société].
- ✓ A l'appui de cette déclaration d'activité, les changeurs manuels doivent fournir une copie intégrale des inscriptions portées au registre du commerce les concernant et prouver, également, qu'eux-mêmes ou les autres personnes désignées pour diriger, administrer ou gérer l'entreprise ou la société ne font pas l'objet d'une interdiction d'exercer cette profession (article 13 modifié de la loi n°84-46 du 24 janvier 1984).
- ✓ Enfin, ils doivent justifier d'un capital libéré d'un montant au moins égal à 38 000 € ou fournir une attestation d'un engagement de caution d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'assurances pour un montant équivalent.

En aval de la création de l'entreprise ou de la société

Conformément à l'arrêté du 26 juillet 1991, à l'article 25 de la loi n°90-614 du 12 juillet 1990 et à l'article L.520-1 du Code monétaire et financier :

- ✓ Les changeurs manuels sont redevables d'une déclaration des opérations sur billets de banque étrangers. Ils doivent donc tenir un registre des transactions et transmettre à l'IEDOM une déclaration périodique (le relevé mensuel n°21) qui rend compte des achats et des ventes aux clients (résidents et non résidents) de billets de banque étrangers effectués à leur guichet au cours du mois écoulé.
- ✓ Ils doivent également déclarer aux agents des douanes ou de la Commission Bancaire les transactions d'un montant supérieur à 8 000 € inscrites dans leurs livres ou celles qui leur paraissent provenir de l'une des infractions prévues dans la loi n°96-392 du 13 mai 1996 relative à la lutte contre le blanchiment et le trafic des stupéfiants, et à la coopération internationale en matière de saisie et de confiscation des produits du crime. A ce titre, le règlement n°96-11 du 26 juillet 1996 impose aux changeurs manuels de se doter d'une organisation et de procédures comptables rigoureuses afin d'améliorer la contribution des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux.

2 – Les opérateurs et l'évolution de leur activité depuis 2000

Les changeurs manuels de la place

Au 30 juin 2003, quatre changeurs manuels étaient recensés en Guyane.

- ✓ Initialement basées aux Antilles, les deux sociétés pionnières dans les opérations de change manuel en Guyane, la société VAS (ventes achats services) et la société martiniquaise d'exploitation et de gestion (SMEG) exerçant respectivement sous les enseignes *Guyane Change* et *Change Caraïbes*, se sont installées au début des années 90.
- ✓ Deux autres bureaux de change, *Change Espace punto com* et *Change Or plus*, ont été créés en 1995 respectivement à Kourou et Saint Laurent du Maroni. Racheté en mai 1999, le bureau *Change Espace punto com* exerce depuis sous l'enseigne *Change Espace*. La détérioration de l'activité de *Change Or plus* à partir de l'année 2002 a conduit son gérant à entamer une procédure de cessation d'activité au début de l'année 2003.

Un réseau bancaire peu présent sur ce marché

Le réseau bancaire ne semble pas manifester d'intérêt pour les opérations de change. Sur les cinq établissements bancaires présents en Guyane, seulement deux effectuent des opérations de change à leur guichet. Les commissions prélevées par les établissements bancaires sont révélatrices d'une volonté de cibler un segment de clientèle moyen/haut de gamme. Sur l'année 2002, le total des ventes de devises de l'établissement le plus important du réseau bancaire sur les opérations de change ne représentait que 5,4 % de la vente moyenne réalisée par les quatre changeurs.

Montant annuel moyen et répartition des ventes et achats par devises échangées de janvier 2000 à juin 2003

	devises vendues		devises achetées	
	Montant (en €)	Part en %	Montant (en €)	Part en %
Devises de la zone Euro échangées jusqu'à fin 2001	98 216	0,5%	174 261	7,4%
Devises des autres pays européens	31 119	0,15%	65 309	2,76%
<i>dont : livre sterling</i>	30 168	0,145%	50 950	2,15%
<i>franc suisse</i>	947	0,005%	14 243	0,60%
Dollar	20 336 410	97,5%	1 903 585	80,4%
Autres devises internationales	389 501	1,9%	223 811	9,5%
TOTAL	20 855 246		2 366 966	

Une activité essentiellement tournée vers la vente ...

Depuis 2000, les changeurs manuels du département ont vendu près de 73 millions d'euros de devises et acheté plus de 8,2 millions d'euros de devises, soit une activité qui a porté à près de 90 % sur la vente de devises.

... du billet vert.

L'activité de change en Guyane et, donc, la rentabilité des opérateurs, reposent essentiellement sur l'échange du dollar. En effet, entre janvier 2000 et juin 2003, l'activité de ventes nettes de devises a porté à 99,7 % sur le dollar.

3 – Un marché de change marqué par des spécificités locales

Une forte population immigrée ...

Considérée comme terre d'accueil, la Guyane a connu des vagues d'immigration massive en provenance notamment des pays limitrophes, d'Amérique du sud ou de la Caraïbe. Selon l'INSEE, la population immigrée (principalement constituée, par ordre d'importance, de Surinamais, d'Haïtiens et de Brésiliens) représenterait entre 30 % et 40 % des habitants du département (soit entre 50 000 et 70 000 personnes). Les changeurs manuels ont bénéficié d'une forte demande de conversion de l'épargne des travailleurs immigrés, les ventes de dollars étant sensiblement corrélées à la taille de la population immigrée.

...qui assure le fonds de commerce des changeurs de la place.

Selon les gérants des sociétés de change interrogés, leur clientèle est essentiellement composée de ressortissants haïtiens. Cette clientèle conserve sur le territoire d'accueil un fort attachement au dollar américain entretenu notamment par son profil d'épargne relativement atypique et solidaire. En effet, marginalement bancarisés (en raison de difficultés pour régulariser leur situation sur le territoire, d'absence de fiches de paie, du manque de confiance dans le système bancaire, etc.), les Haïtiens sont amenés à percevoir des espèces et changent régulièrement une partie de leurs revenus en dollars. Cette liquidité convertie est alors transférée vers Haïti, thésaurisée ou peut être encore utilisée localement (le dollar servant également de moyen de paiement dans l'économie informelle au sein de la communauté haïtienne).

4 – Impact du passage à l'euro sur l'activité de change

Un impact significatif sur le volume de l'activité de vente de devises...

Le volume des ventes de devises a progressé sensiblement de 13,5 % en 2001 par rapport au total des ventes enregistrées en 2000, avant de s'infléchir tout aussi significativement au cours de l'année 2002 (-19,9% sur un an).

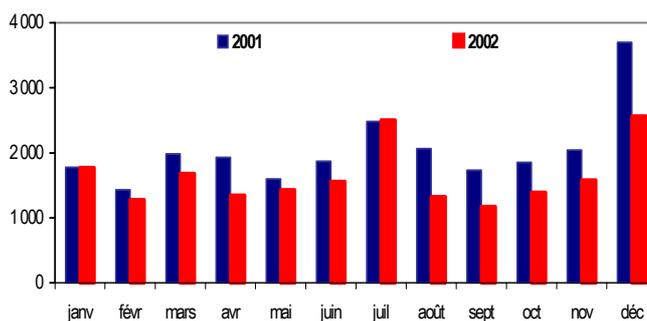
A l'image de la forte croissance de l'épargne bancaire observée au deuxième semestre 2001, les ventes de devises ont connu une croissance exceptionnelle en fin d'année 2001, qui ne peut s'expliquer par le seul effet saisonnier constaté habituellement à ce moment de l'année. En effet, elles ont progressé de 22,4 % sur le dernier trimestre de l'année 2001 par rapport au 4^{ème} trimestre de l'année 2000 (dont + 16,8 % pour le seul mois de décembre 2001 et + 81,2 % entre novembre et décembre 2001). Cette évolution s'explique, comme pour l'épargne bancaire, par un mouvement massif de déthésaurisation lié au passage à l'euro fiduciaire.

S'agissant de la baisse relevée en 2002, elle s'observe principalement sur les 5 derniers mois de l'année et s'explique essentiellement par l'évolution de la parité Euro/Dollar, qui s'est traduite chez la clientèle par une perte de confiance dans le dollar au profit de l'euro.

... mais marginal sur la structure des opérations de ventes de devises.

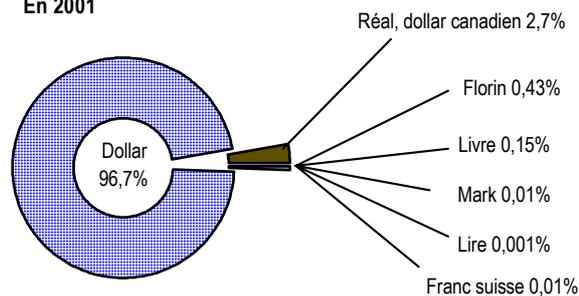
La structure agrégée de l'activité de ventes de devises des changeurs manuels n'a été que peu affectée par le passage à l'euro fiduciaire. La moindre manipulation de devises étrangères liée à la création de la zone euro n'a fait que renforcer la proportion, déjà élevée, des dollars vendus.

Evolution de l'activité de ventes de devises entre 2001 et 2002

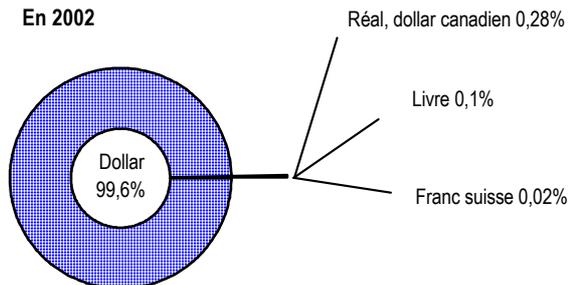


Répartition des opérations de ventes de devises*

En 2001



En 2002



* Les devises dont la part dans le total des ventes n'était pas significative, n'ont pas été intégrées dans les graphiques pour un souci de lisibilité des données.

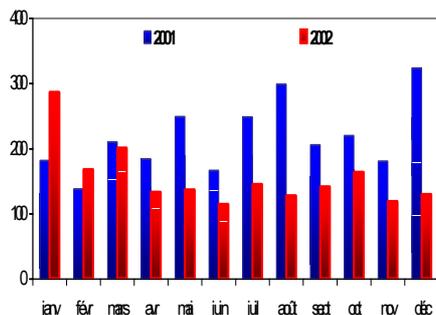
Le volume de l'activité d'achats de devises s'est sensiblement contracté ...

Les quatre changeurs manuels du département ont acheté en moyenne pour 119 milliers d'euros de devises en 2001 contre seulement 85 milliers d'euros de devises en 2002 (137 milliers en 2000). En 2002, le glissement annuel des devises achetées a affiché un repli de 8,1 % sur le premier semestre et de 41,8 % sur le deuxième semestre.

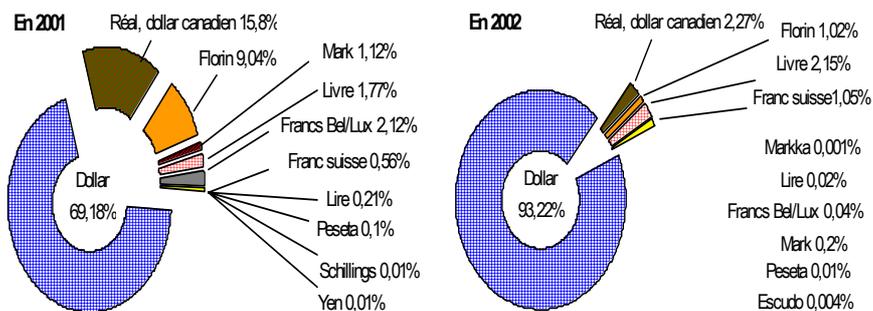
... et la structure des opérations d'achats de devises a nettement évolué.

De même, le passage à l'euro fiduciaire a eu des répercussions importantes sur la structure de l'activité d'achats de devises, le besoin de constituer des stocks de monnaies européennes s'étant nettement réduit avec la création de la zone euro.

Evolution de l'activité d'achats de devises



Répartition des opérations d'achats de devises*



* Les devises dont la part dans le total des achats n'était pas significative, n'ont pas été intégrées dans les graphiques pour un souci de lisibilité des données.

5 – Bilan, évolution récente et perspectives de l'activité de change dans le département

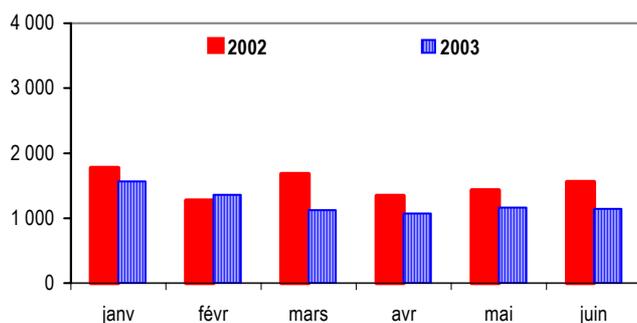
Bilan du passage à l'euro sur l'activité de change du département

L'activité des changeurs manuels du département s'établit principalement sur la vente du dollar et, phénomène singulier à la Guyane par rapport aux autres DOM, est essentiellement alimentée par la demande locale. Dans ces conditions, la dégradation de l'activité de change en Guyane est moins liée aux effets directs du passage à l'euro (baisse du nombre de monnaies convertibles consécutif à la création de la zone euro) qu'à la baisse du dollar par rapport à l'euro observée depuis juillet 2002.

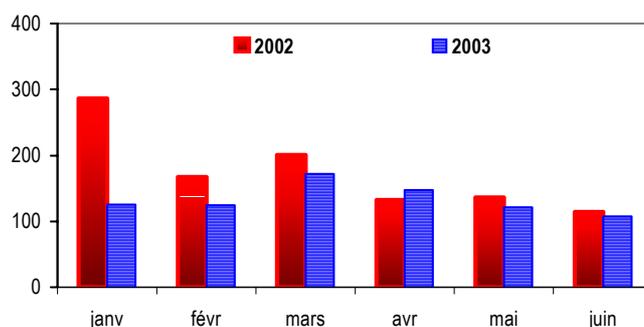
Evolution récente et perspectives de l'activité de change

Sur le premier semestre de l'année 2003, les activités de ventes et d'achats de devises se sont inscrites sur la tendance observée en 2002 et ont donc continué à se détériorer (respectivement de - 18 % et - 23,1 % par rapport au 1^{er} semestre 2002). En corollaire, certains changeurs ont dû faire face à une baisse significative de leur rentabilité.

Evolution de l'activité de ventes



Evolution de l'activité d'achats



Les opinions des gérants des bureaux de change convergent et ne laissent présager aucun signe de reprise d'activité :

- ✓ L'évolution défavorable du cours du dollar par rapport à l'euro expliquerait pour l'essentiel le pessimisme des opérateurs du département. A mesure que se confirme la nouvelle parité entre le dollar et l'euro, les gérants craignent que l'impact psychologique qui a conduit une partie de la clientèle à adopter l'euro comme monnaie de référence au dépend du dollar ne s'étende progressivement à l'ensemble de la clientèle. Même au sein de la communauté haïtienne qui, jusque là, manifestait un fort attachement au dollar, une baisse du nombre de clients a été observée au niveau de tous les bureaux en 2003.
- ✓ Enfin, la pérennité du marché du change semble pour l'instant subordonnée au seul marché du dollar. Le marché du Réal, qui pourrait constituer une alternative intéressante compte tenu de la taille de la communauté brésilienne est exclusivement contrôlé par des sociétés de transfert de fonds.